WT 1042
Mott
7/1/66

on me rend compte, monsieur, que le pillage qui se fait dans la ville est une suite du — desordre et que nos françois seuls le font, il est important de l'arreter. il est convenable — que vous partagiés votre bataillon en deux, moitié a la riviere, et l'autre moitié — dans les maisons du carenage d'ou vous pousserez des patrouilles en avant dans — la ville soit de jour ou de nuit, on arretera tous pillards et on me les envoyera. estant au carenage vous garderez le passage du morne des capucins, enfin je — crois ~~cette~~ cette position pour le present tres utile. Le Vassor de La Touche

6. janvier.

A Monsieur

Monsieur poquéts commandant
le battaillon du lamantèn, a
á la cavière
de la touche

M148a